

Bureau Veritas Exploitation SAS

VALENCIENNES
5 avenue du Sénateur Girard
59300 VALENCIENNES France
Téléphone : 03 27 47 66 99
Mail : vincent.meurant@bureauveritas.com

A l'attention de CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE HAINAUT

CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE HAINAUT
2 RUE ROGER SALENGRO
59220 DENAIN

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

production de chauffage/ CPAM DENAIN



Intervention du 28/06/2021

Coordonnées du site : M59NT013
Nom du site : CENTRE DE PAIEMENTS
Latitude : 3.3913
Longitude : 50.3294

Lieu d'intervention :
2 RUE ROGER SALENGRO
59220 DENAIN

Numéro d'affaire : 8029609
Référence du rapport : 8029609/104.6.1.R
Rédigé le : 28/06/2021
Par : Vincent MEURANT
Ce document a été validé par son auteur

Références client
Chauffage

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.
- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :







- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défauts constatés lors de la vérification.**

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Notre interlocuteur a été accueilli par : MR GIRONDON.

Elément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE

- ❌ Fiche n° 1 : Localisation : DENAIN
Identification : Aspect documentaire

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

CHAUFFAGE / VENTILATION

- ❌ Fiche n° 2 : Localisation : DENAIN
Identification : CPAM

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | CENTRE DE PAIEMENTS

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : ASPECT DOCUMENTAIRE

N° interne : Aspect documentaire

Localisation : DENAIN

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre

Carnet de maintenance/d'entretien:chaudière et ramonage

6- Carnet de maintenance/d'entretien

Le carnet de maintenance n'est pas tenu à jour.

Code Obs. :

VM/280621/084242/0

Date de 1^{er} signalement:

28/06/2021 **NOUVEAU**

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Fiche N° 2 : PRODUCTION - CHAUFFAGE

N° interne : CPAM

Localisation : DENAIN

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre

1.1- Stockage de combustible

Afficher au niveau du remplissage de la cuve fioul la nature et la capacité du stockage.

Code Obs. :

VM/110719/100255/0

Date de 1^{er} signalement:

11/07/2019

3.1- Organes de coupure d'urgence

Assurer l'impossibilité de remettre en service après coupure de la vanne police que par une personne autorisée.

Code Obs. :

VM/210720/140011/0

Date de 1^{er} signalement:

21/07/2020

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

<i>Point vérifié</i>	<i>Actions à entreprendre</i>
3.1- Organes de coupure d'urgence	Identifier la vanne police.
<i>Code Obs. :</i> VM/210720/135833/0	<i>Date de 1^{er} signalement:</i> 21/07/2020

	Localisation : DENAIN

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **MR GIRONDON**

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

6 - Carnet de maintenance/d'entretien:

Code OBS : **VM/280621/084242/0**

Le carnet de maintenance n'est pas tenu à jour.

Registre de sécurité

Type :	Registre de sécurité	
Présenté :	Oui	

Carnet de maintenance/d'entretien

Type :	Carnet de maintenance/d'entretien:chaudière et ramonage	établi par :	COFELY
Date du document :	09/09/2019	Référence :	CAHIER DE CHAUFFERIE
Présenté :	Oui		

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
	8 Autres documents communiqués par l'exploitant
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

	Nature : PRODUCTION - CHAUFFAGE
	Localisation : DENAIN

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : **MR GIRONDON**

- ✘ Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

1.1 - Stockage de combustible:

Code OBS : **VM/110719/100255/0**

Afficher au niveau du remplissage de la cuve fioul la nature et la capacité du stockage.

3.1 - Organes de coupure d'urgence:

Code OBS : **VM/210720/135833/0**

Identifier la vanne police.

Code OBS : **VM/210720/140011/0**

Assurer l'impossibilité de remettre en service après coupure de la vanne police que par une personne autorisée.

Description sommaire de l'établissement

Généralités

Texte de référence :	Code du Travail		
Nature de l'établissement :	Etablissement soumis au Code du Travail	Origine du classement :	Registre de sécurité

Stockage de combustible

Stockage de combustibles

Localisation	Nature du combustible	Type	Capacité
Chaufferie	Liquide	Enterré	12000 L

Production de chaleur

Localisation :	Chaufferie	Type de production :	par combustion
Energie :	Combustible liquide	Dispositif de coupure :	Vanne police fuel
Localisation du dispositif de coupure :	A l'extérieur et à proximité d'une issue du local		
Ventilation du local : Amenée d'air :	Naturelle		
Type d'amenée d'air :	Conduit	Ventilation du local : Evacuation d'air :	Naturelle
Type d'évacuation d'air :	Grille en façade	Evacuation des produits de combustion :	Conduit de fumées

Appareils

Type d'appareils	Energie	Marque / Modèle	Nombre d'appareils
Chaudière	Fioul	DE DIETRICH	1

Etancheite

Etanchéité - Combustibles liquides

Méthode utilisée : **Vérification visuelle des joints mécaniques visibles et accessibles**

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

1 Stockage de combustible	4. Appareils de production - émission de chaleur
1.1 Stockage de combustible	4.1 Appareils de production-émission de chaleur
3 Production de chaleur	14 Etancheite
3.1 Organes de coupure d'urgence	14.2 Etanchéité - Combustibles liquides
3.2 Appareils de production	
3.3 Ventilation du local	
3.4 Evacuation des produits de combustion	

«Référentiel» v7 - CH